

"L'argent européen est-il bien géré ?" dans La Voix du Luxembourg

Légende: Paru dans un supplément spécial de La Voix du Luxembourg d'avril-mai 2003 consacré aux institutions européennes présentes au Grand-Duché, l'article met en avant l'organisation de la Cour des comptes européenne en quatre groupes d'audit et la minutieuse planification du travail des auditeurs.

Source: La Voix du Luxembourg: Supplément institutions européennes. avril-mai 2003. Luxembourg: saint-paul luxembourg s.a.

Copyright: (c) Imprimerie Saint-Paul s.a.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"l_argent_europeen_est_il_bien_gere_"_dans_la_voix_du_luxembourg-fr-4a0d69b8-3af4-4b3e-9816-87e4360c88a5.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

L'argent européen est-il bien géré ?

Créée en 1977 et devenue institution européenne suite au traité de Maastricht, la Cour européenne des comptes vérifie en toute indépendance, la gestion des deniers perçus et redistribués par l'Europe. Structurée en quatre groupes d'audit, la Cour établit un programme sur plusieurs années, planifie des audits, envoie ses agents du Kirchberg vers les quatre coins d'Europe, vérifie la bonne gestion financière et rédige ensuite des rapports avec le souci de confronter les points de vue. Explications.

Tous les pays contribuent au budget européen. S'élevant à près de 100 milliards d'euros en 2002, il est voté par le Parlement et géré par la Commission européenne. «Notre mission, c'est de contrôler les recettes et les dépenses de l'Union européenne», résume François Colling.

Seul membre luxembourgeois parmi les quinze qui œuvrent à la Cour des comptes européenne (CCE) et responsable de tout ce qui touche aux politiques internes et à la recherche dans le deuxième groupe d'audit, il précise: «Nous vérifions tout, mais pas toujours tout au même moment. Nous disposons d'un programme pour essayer de vérifier toutes les lignes budgétaires une fois tous les cinq ans.» Comme il est impensable de tout vérifier dans la réalité, «on choisit un échantillon représentatif avec lequel on peut faire des extrapolations et on a un système d'analyse des risques pour voir où le risque d'irrégularités ou de fraude est le plus grand», explique François Colling.

Institution européenne autonome et indépendante, la CCE est composée de quatre groupes d'audit pour l'agriculture, les politiques structurelles et internes, les actions extérieures et un dernier pour les ressources propres, activités bancaires, dépenses de fonctionnement des institutions et organismes communautaires.

Chacun de ces groupes est ensuite subdivisé en plusieurs divisions.

Chef de division FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole), le luxembourgeois Léon Kirsch est chargé de vérifier la gestion des fonds reversés pour les cultures arables, les produits laitiers et la viande bovine : «Ça fait entre 25 et 30 milliards d'euros de dépenses par an», résume-t-il. Pour vérifier si cet argent est bien géré, le chef de division dispose d'une équipe de quinze auditeurs: «En 2002, nous avons effectué 38 missions d'une semaine à deux auditeurs.»

Réduire les contrôles

Des missions qui consistent à enquêter sur des sujets aussi différents que les aides fournies pour la distribution de produits laitiers dans les écoles, les primes animales ou le système intégré de gestion et de contrôle. Une grosse enquête qui monopolise tous les auditeurs de la division FEOGA depuis janvier et dont l'objectif est de vérifier si les contrôles effectués par les autorités nationales quant aux aides directes attribuées aux agriculteurs sont fiables. L'idée étant «de réduire à l'avenir l'ampleur de nos propres contrôles», explique Léon Kirsch. Si les anecdotes sur le terrain comme la séquestration d'auditeurs par un fermier fâché d'être contrôlé font partie intégrante des audits, les enquête sur place ne sont que la partie «visible» de l'iceberg.

Le travail d'audit relève d'une soigneuse planification en amont: on établit un programme pluriannuel, choisi des thèmes de contrôle et réalise une enquête préliminaire. «On va très loin dans la préparation mais ce plan d'audit représente environ 40 % du travail si c'est bien fait», explique François Colling. Une fois la gestion financière passée au peigne fin, «on fait un rapport de mission, puis vient la lettre de secteur qui permet une mise au diapason des positions de la Commission et de la CCE», explique encore le membre luxembourgeois. L'audit, peut également formuler ses observations.

C'est seulement à ce moment-là que débute la longue phase finale de la rédaction du rapport «qui est relu deux fois et envoyé une nouvelle fois à la Commission qui est responsable de l'exécution du budget communautaire. Commence alors une procédure contradictoire entre le commissaire européen et nos auditeurs», précise François Colling. Adopté par la CCE, le rapport est publié sur le site web de la CCE et au journal officiel et poursuit son effet à la commission de contrôle budgétaire du Parlement européen.

Le golf des sœurs

Il arrive évidemment que des auditeurs de la CCE découvrent le pot aux roses. «Le plus drôle qu'on ait trouvé, c'était dans le cadre d'un projet de développement rural baptisé *Vacances à la ferme*. Il s'agissait de trois terrains de golf en Bavière financés par de l'argent communautaire et dont l'un était géré par des sœurs!»

Aidés par leur flair, l'expérience, voire des lettres de dénonciation, les auditeurs n'ont pas pour mission première de traquer les irrégularités mais de «donner des informations sur la qualité de la gestion pour donner une assurance raisonnable aux citoyens que les finances publiques européennes sont gérées de façon adéquate», résume Chris Kok, responsable des relations publiques. En cas de fraude avérée ou soupçonnée, ce sont les collègues de l'Office de la lutte antifraude qui entrent en jeu. Pour un audit aux conséquences beaucoup plus directes souvent.

Maurice Fick